



Vente de terrain en indivision

Par **Ricoyane**, le **03/11/2017** à **21:07**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

avec mon ex-mari nous avons un terrain en indivision, il veut construire pour le faire il veut contracter un crédit mais la banque veut ma signature.

Que faire?

J'ai deux solutions lui vendre ma part(terrain pris de la valeur) ou lui laisser ma part et il veut construire un appart pour notre fille.

Est-ce possible?

nous sommes dans deux département différents et je n'ai pas une grande confiance en lui.
merci de me donner des pistes.

Par **Visiteur**, le **04/11/2017** à **00:37**

Bsr

La banque veut votre signature parce que vous êtes copropriétaires ou parce que vous êtes mariés ?

Par **morobar**, le **04/11/2017** à **08:57**

Bonjour,

Puisque les liens et donc la solidarité du mariage sont rompus, la banque exige une signature au titre de la propriété indivise du terrain.

En effet la propriété du sol emporte la propriété du bâti au dessus.
Votre ex conjoint peut bâtir un palais, vous en serez aussi propriétaire.

Par **amajuris**, le **04/11/2017** à **10:24**

bonjour,
comme le précise morobar, si votre ex-mari construit sur le terrain en indivision avec vous, la propriété de la construction sera répartie comme celle du terrain.
c'est pour cette raison que la banque veut que vous soyez co-emprunteur ce qui signifie que s'il ne rembourse pas, vous devrez rembourser à sa place.
si vous n'avez pas confiance en lui, ne signez rien.
la meilleure solution, c'est que vous lui vendiez ou donniez votre part, ce qui nécessite le recours à un notaire.
salutations